



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE PORTANT LE NUMÉRO 03-429

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le lundi 8 avril 2024 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage portant le numéro 03-429 et ses amendements, pour la propriété sise au 32, chemin de la Pointe-Bernard à La Pêche connue sous le lot 4 455 506 du cadastre du Québec.

Demande de dérogation mineure afin de réduire la marge de recul avant minimale de 10,00 m à 4,00 m et la marge de recule riveraine minimale de 15,00 m à 13,30 m dans le but de pouvoir reconstruire un bâtiment prédominant détruit par un incendie.

La séance publique aura lieu à la Salle Desjardins du Complexe sportif de La Pêche, située au 20, chemin Raphaël à La Pêche.

DONNÉ à La Pêche, ce 20^e jour du mois de février deux mille vingt-quatre (2024).

M^e Sylvie Loubier
Greffière
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, M^e Sylvie Loubier, greffière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 20 février 2024.

M^e Sylvie Loubier
Greffière
Directrice générale adjointe